



Enquête patrimoine des ménages 2010

La moitié des ménages possèdent plus de 90 000 € de patrimoine

En 2010, la moitié des ménages réunionnais possèdent plus de 90 000 € de patrimoine. L'écart entre les plus bas et les plus hauts patrimoines est très important. L'immobilier est prépondérant : il constitue près des trois quarts du patrimoine global. La part du patrimoine financier est faible comparativement à l'ensemble de la France.

Le patrimoine est le plus élevé en fin de vie active, entre 50 et 60 ans. Les cadres et les couples sont mieux dotés que les autres.

La moitié des ménages réunionnais possèdent plus de 91 200 € de patrimoine brut en 2010. Sur la France entière, le patrimoine médian est beaucoup plus élevé (150 200 €), soit 65 % de plus qu'à La Réunion (tableau 1).

L'écart entre les plus bas et les plus hauts patrimoines est très important. En effet 10 % des ménages, les moins bien dotés, disposent de moins de 1 000 € de patrimoine brut. Ce montant, très faible, expose ces ménages à une certaine précarité face à des accidents de la vie. À l'opposé, les 10 % des ménages les mieux dotés jouissent d'un patrimoine supérieur à 462 900 €. Cependant, alors que les écarts de revenus sont plus accentués à La Réunion qu'au niveau national, ce n'est pas le cas pour les écarts de patrimoine, qui sont comparables. En France, 10 % des ménages ont un patrimoine inférieur à 2 700 € et 10 % un patrimoine supérieur à 552 000 €. Toutefois, les 10% les moins dotés à La Réunion ont un patrimoine 2,7 fois plus faible que les 10 % les moins dotés au niveau national.

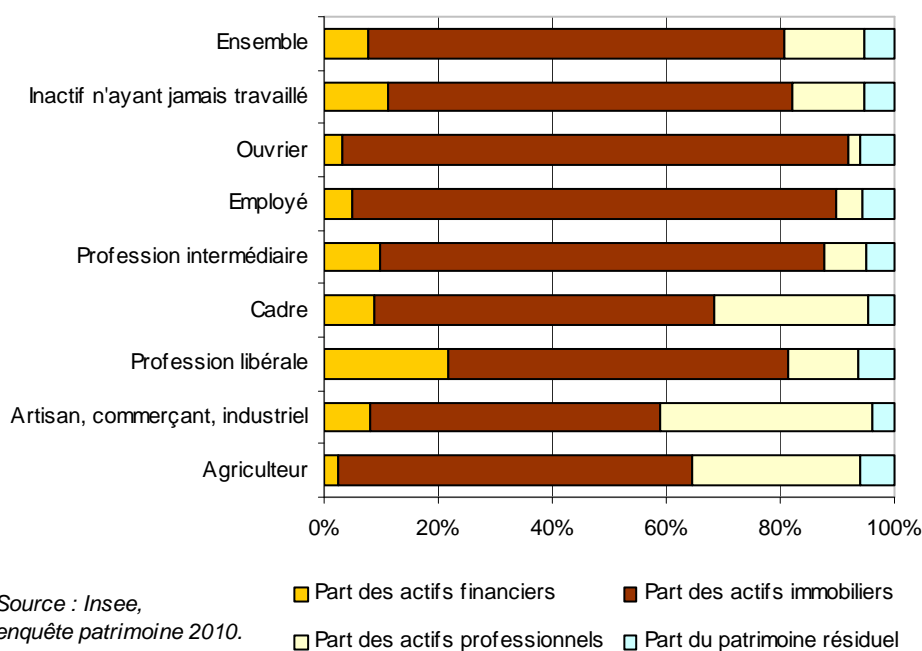
Peu de ménages se partagent une grande partie du patrimoine, à La Réunion comme en France. Ainsi, la moitié du patrimoine (49 %) est détenu par seulement 10 % des ménages, les mieux dotés. Ils sont même 5 % à se partager 36 % du patrimoine total détenu par les Réunionnais.

L'immobilier, composante majeure du patrimoine à La Réunion

Trois formes d'actifs composent le patrimoine : les biens immobiliers, les actifs financiers et les actifs professionnels.

L'immobilier est de loin le patri-

Graphique 1 - Composition du patrimoine par catégorie sociale actuelle ou ancienne : l'immobilier majoritaire surtout chez les ouvriers et les employés



moine dont le montant est le plus élevé. Il constitue en effet 73 % du montant du patrimoine détenu par les Réunionnais, et 62 % du patrimoine français. Cet écart peut s'expliquer en partie par la jeunesse de la population. Les ménages de 50 à 60 ans, qui épargnent davantage, sont moins nombreux à La Réunion. De surcroît, les ménages modestes sont plus souvent propriétaires. Leur accession à la propriété a en effet été facilitée par le passé par une plus grande disponibilité du foncier. Les mesures successives de défiscalisation immobilière mises en place dans les DOM ont également influencé les ménages. Elles ont sans doute orienté l'épargne vers des investissements dans la pierre, que ce soit en résidence principale ou en logement locatif, au détriment des placements financiers.

Le patrimoine financier est faible. Il ne constitue que 8 % du patrimoine à La Réunion contre 20 % France entière. La moitié des ménages dispose ainsi de moins de 1 900 € en placements financiers, ce montant s'élevant à 10 300 euros pour l'ensemble de la France, soit cinq fois plus. Le patrimoine financier est lié aux revenus. À La Réunion, les petits revenus sont nombreux, ce qui explique en partie la faiblesse du patrimoine financier.

Enfin, le patrimoine professionnel représente 15 % du patrimoine des

ménages réunionnais. Le poids du patrimoine professionnel varie selon la catégorie socioprofessionnelle (*graphique 1*). Il est notamment plus important chez les artisans, commerçants et industriels (37 % du patrimoine), les agriculteurs (30 %) et les cadres (27 %). La moitié des artisans, commerçants et industriels possèdent plus de 46 100 € de patrimoine professionnel.

Le patrimoine augmente jusqu'à 60 ans et décroît ensuite

Le montant du patrimoine détenu par les ménages varie selon les âges, les décisions d'épargne et de désépargne se modifiant au cours de la vie. Le patrimoine est logiquement plus faible en début de cycle de vie : avant 40 ans, 65 % des ménages n'ont pas de patrimoine immobilier. Ensuite, les ménages s'endettent pour l'acquisition de leur logement, puis ils épargnent en vue de leur retraite. Le patrimoine atteint son maximum pour les ménages âgés de 50 à 60 ans. Il est alors constitué pour l'essentiel d'actifs immobiliers. En 2010, la moitié des ménages de 50 à 60 ans possèdent plus de 155 200 € de patrimoine immobilier.

Les cadres et les professions intermédiaires détiennent une part importante du patrimoine réunionnais. Ils possèdent respectivement 11 % et 27 % du patrimoine immobilier, 15 % et 32 % du patrimoine finan-

Encadré 1 - 20 000 euros de dette en moyenne
Le patrimoine net est le patrimoine brut duquel est déduit le montant des emprunts encore dus. L'endettement est calculé par différence entre ces deux patrimoines. En moyenne, les ménages s'endettent à hauteur de 20 000 € essentiellement pour l'acquisition de leur résidence principale.

cier, alors qu'ils ne représentent que 6 % et 12 % de l'ensemble des ménages. Ils ont pu constituer ce patrimoine grâce à des revenus réguliers garantis par des situations professionnelles stables. En effet, à La Réunion, les cadres et les professions intermédiaires occupent majoritairement des emplois publics, qui bénéficient pour la plupart de la surrémunération attribuée aux fonctionnaires.

À l'opposé, les ouvriers et les employés disposent des patrimoines les moins élevés. Leur patrimoine est composé essentiellement d'immobilier : 89 % pour les ouvriers et 85 % pour les employés.

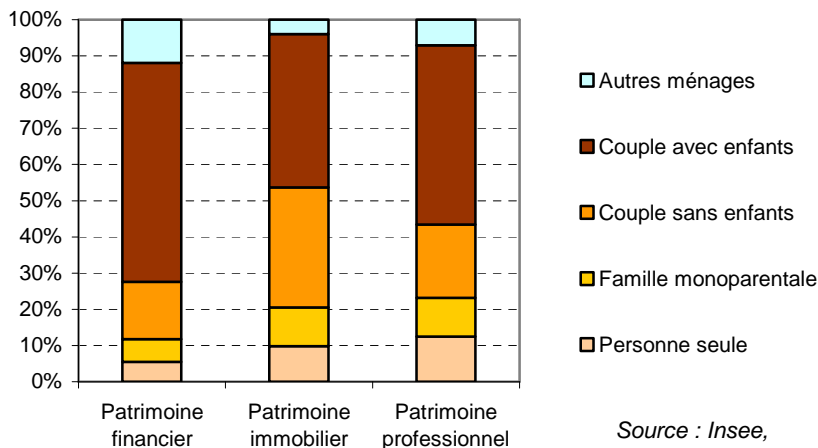
Les couples ont un patrimoine élevé

Les couples, avec ou sans enfant(s), sont les ménages qui détiennent le plus de patrimoine. Alors que les couples avec enfant(s) représentent 40 % des ménages, ils possèdent 60 % du patrimoine financier de La Réunion (*graphique 2*). L'acquisition de biens permet aux couples d'assurer leur succession et de transmettre un patrimoine à leurs enfants.

Les couples sans enfant ont un patrimoine encore plus important. Les 10 % des couples sans enfant les mieux dotés ont un patrimoine supérieur à 847 000 € contre 553 000 € pour les couples avec enfant(s) les mieux dotés. Ces couples sans enfant ont moins de dépenses que les personnes seules car ils partagent des charges en commun et n'ont pas encore ou plus d'enfants à charge. Ce sont également plus souvent des couples plus âgés, qui possèdent plus de patrimoine que les jeunes couples.

Anne Levet

Graphique 2 - Composition du patrimoine par type de ménage : les couples sont davantage dotés



Source : Insee, enquête patrimoine 2010.

Tableau 1 - Montants de patrimoine brut par grandes composantes en 2010

	Patrimoine brut global				Patrimoine financier			
	Moyen	Médian ¹	D1 ²	D9 ²	Moyen	Médian ¹	D1 ²	D9 ²
Âge de la personne de référence du ménage								
Moins de 40 ans	111 800	15 900	700	321 600	11 100	1 700	100	23 100
De 40 à 59 ans	265 600	157 100	1 300	553 100	18 400	2 700	100	36 700
60 ans et plus	217 300	108 300	1 200	520 700	17 900	1 300	100	38 900
CS de la personne de référence du ménage³								
Agriculteur	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Artisan, commerçant, industriel	505 800	267 300	1 600	1 400 000	41 600	4 900	200	103 000
Profession libérale	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Cadre	418 200	290 200	19 400	691 000	36 100	19 700	1400	80 500
Profession intermédiaire	276 500	215 600	5 800	656 100	27 000	7 100	800	61 000
Employé	125 200	28 900	800	321 800	6 000	1 000	0	16 300
Ouvrier	138 000	76 200	1 400	331 800	4 400	1 200	100	11 500
Inactif n'ayant jamais travaillé	78 400	3 700	300	222 800	8 700	400	100	7 400
Type de ménage								
Personne seule	103 100	28 000	600	305 200	7 100	800	0	17 000
Famille monoparentale	104 500	5 000	400	312 300	8 700	700	100	12 300
Couple sans enfants	303 800	168 500	1 900	846 900	38 000	4 100	300	80 100
Couple avec enfants	267 600	175 900	2 800	553 100	17 600	4 200	200	36 700
Autre cas	211 600	106 300	1 100	457 700	8 600	1 500	100	23 900
Ensemble Réunion	201 000	91 200	1 000	462 900	15 700	1 900	100	32 100
Ensemble France	259 000	150 200	2 700	552 300	50 800	10 300	500	103 800
	Patrimoine immobilier ⁴				Patrimoine professionnel ⁴			
	Moyen	Médian ¹	D1 ²	D9 ²	Moyen	Médian ¹	D1 ²	D9 ²
Âge de la personne de référence du ménage								
Moins de 40 ans	82 500	0	0	251 000	11 300	0	0	7 000
De 40 à 59 ans	194 000	131 600	0	457 300	40 500	0	0	26 700
60 ans et plus	155 800	91 700	0	422 700	32 100	0	0	0
CS de la personne de référence du ménage³								
Agriculteur	ns	ns	0	ns	ns	ns	0	ns
Artisan, commerçant, industriel	256 200	186 600	0	626 300	187 800	46 100	0	532 200
Profession libérale	ns	ns	0	ns	ns	0	0	ns
Cadre	250 300	229 600	0	586 200	112 000	0	0	300
Profession intermédiaire	215 900	169 600	0	515 600	19 700	0	0	33 100
Employé	106 400	0	0	280 000	5 800	0	0	0
Ouvrier	122 300	65 900	0	310 400	3 200	0	0	0
Inactif n'ayant jamais travaillé	55 500	0	0	162 700	9 800	0	0	0
Type de ménage								
Personne seule	83 700	0	0	258 900	7 100	0	0	0
Famille monoparentale	80 900	0	0	251 700	9 200	0	0	0
Couple sans enfants	217 000	155 600	0	550 900	33 000	0	0	72 000
Couple avec enfants	191 500	151 600	0	467 000	45 400	0	0	58 400
Autre cas	142 600	86 600	0	383 400	46 500	0	0	0
Ensemble Réunion	146 500	66 500	0	383 500	28 400	0	0	11 400
Ensemble France	160 500	106 700	0	388 000	35 300	0	0	14 900

1. Patrimoine médian : il partage la population en deux, une moitié des ménages disposent d'un patrimoine inférieur, l'autre moitié un patrimoine supérieur.

2. D1 et D9 : Les déciles partagent la population en dix, tels que 10 % des ménages disposent d'un patrimoine inférieur au premier décile (D1) et 10 % des personnes disposent d'un patrimoine supérieur au neuvième décile (D9).

3. Les retraités, retirés des affaires et actifs non occupés sont classés dans leur CS antérieure

4. Il s'agit du montant du patrimoine immobilier (resp. professionnel), non déduit des emprunts éventuels en cours liés à l'acquisition d'un bien immobilier (resp. professionnel)

Lecture : en 2010, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 40 ans détiennent en moyenne 111 800 € de patrimoine brut.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2010. Champ : ménages ordinaires résidant à la Réunion.

Source

L'enquête Patrimoine de l'Insee permet depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement et leur parcours familial et professionnel. La dernière édition de l'enquête s'est déroulée entre octobre 2009 et mars 2010 en France métropolitaine et pour la première fois dans les DOM. À La Réunion, 1 100 ménages y ont répondu. Les extensions dans les DOM ont été financées par la Délégation générale à l'outre-mer (DéGéOM).

Définitions

Patrimoine brut global : montant total des actifs détenus par un ménage. Il inclut son patrimoine financier, son patrimoine immobilier et son patrimoine professionnel, mais aussi les biens durables (voiture, équipement de la maison ...), les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de valeurs... qu'il détient, soit tout ce qui relève du patrimoine matériel, négociable et transmissible des ménages.

Patrimoine net global : montant total des actifs détenus par un ménage duquel on a déduit le montant total du capital qu'il doit encore au titre des emprunts qu'il a souscrits. Il s'agit des emprunts contractés dans le but d'acquérir la résidence principale ou un autre bien immobilier, pour l'achat d'une voiture ou d'un autre bien d'équipement, ou pour tout autre motif personnel et/ou professionnel.

Patrimoine financier : il inclut tous les encours du ménage détenus sous forme de produits financiers, quels qu'ils soient : compte-chèques, livrets d'épargne, épargne-logement, épargne salariale, produits d'épargne retraite, assurances-vie, bons de capitalisation, PEA, comptes-titres, comptes à termes, bons du Trésor, etc.

Patrimoine immobilier : il comprend l'ensemble des biens immobiliers dont le ménage est propriétaire : résidence principale, mais aussi résidence secondaire, pied-à-terre, immobilier de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un bien immobilier, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine immobilier.

Patrimoine professionnel : il est constitué de l'ensemble des actifs professionnels détenus par un ménage (terres, machines, bâtiments, cheptel, stocks, etc.), que ce dernier les exploite dans le cadre de son activité professionnelle ou pas. Dans ce dernier cas, les biens sont en général mis en location et deviennent des actifs de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un actif professionnel, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine professionnel.

Bibliographie

F. Kosmowski, « Enquête patrimoine des ménages 2010 : plus de 3 ménages sur 4 possèdent un livret d'épargne », *Informations Rapides Réunion* n°166, novembre 2010.

H. Chaput, L.K. Kim-Hoa, L. Salembier et J. Solard, « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », *Insee Première* n°1325, novembre 2010.

H. Chaput et L. Salembier, « Les choix de détention patrimoniale des ménages ne sont pas seulement liés à leurs ressources », *Insee Références* « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2011.

S. Lollivier et D. Verger, « Patrimoine des ménages : déterminants et disparités », *Économie et Statistiques* n°296-297, pp 13 à 31, juillet 1996.

« Les montants détenus du patrimoine », *Insee références* « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2010.

M. Cordier, C. Houdré et C. Rougerie, « Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004 », *Insee références* « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2006.

M. Cordier, C. Rougerie, « Patrimoine des ménages début 2004 », *Insee Première* n°985, septembre 2004.